

Sécurité

Citermes de Vernier: «Ne jouons pas avec le feu!»

Face à la menace terroriste, les élus verniolans somment le Conseil d'Etat de renforcer la sécurité des dépôts pétroliers

Laurence Bézaguet

«Attention, danger!» Cela fait plus de quinze ans que les citernes de Vernier suscitent l'inquiétude (*lire ci-contre*). Et encore plus à présent avec la menace terroriste. Refusant de «jouer avec le feu», les conseillers municipaux verniolans viennent ainsi de voter, à l'unanimité, une résolution demandant un renforcement des mesures de sécurité des sites de stockage pétrolier. «Elles sont actuellement insignifiantes, voire inexistantes, affirme le MCG Laurent Jeanneret dans son rapport de commission. Cela est d'autant plus grave que les citernes d'hydrocarbures, problématique sécuritaire majeure de notre canton, jouxtent plus de 5000 personnes, une autoroute, une ligne ferroviaire ainsi que l'aéroport.»

Complexité à déloger...

Dans ce contexte de zone urbanisée, le Municipal somme aussi le Conseil d'Etat, accusé d'immobilisme, «de prendre les mesures nécessaires au déplacement, à terme, des citernes». Vassilis Venizelos, attaché de direction à l'office de l'urbanisme, rattaché au département d'Antonio Hodgers, rappelle la complexité à déloger les pétroliers propriétaires des terrains: «Le Conseil d'Etat a la volonté de trouver des solutions visant à réduire les risques et les nuisances liées au stockage des hydrocarbures à Genève, mais les deux acteurs majeurs restent la Confédération, qui pose le cadre légal, et les pétroliers qui sont uniquement prêts à partir si on leur propose un autre lieu.» Or, rien de surprenant: aucune commune ne veut les accueillir. Et puis, comme l'a relevé le conseiller administratif verniolan Thierry Apothéloz en Commission de la sécurité: les exploitants disposent d'un droit de superficie jusqu'en 2032... renouvelable jusqu'en 2062!

Fredy Kaufmann, directeur de la société Petrostock SA - qui exploite les dépôts BP, Sasma et Tamoil - a pour sa part informé cette même commission que «les sites possèdent un plan de sûreté, ap-



Chacune des citernes est, en moyenne, remplie et vidée quatre fois par année, indique le directeur de la société Petrostock SA. LAURENT GUIRAUD

Un véritable serpent de mer

Le souhait de déloger les dépôts d'hydrocarbures ne date pas d'aujourd'hui: le 5 décembre 2000, le Conseil administratif de Vernier avait déjà interpellé le Conseil d'Etat à cet effet! Et une multitude d'études ont, depuis lors, été menées. En vain. Cette volonté de chasser les pétroliers dépasse pourtant les frontières verniolanes: une motion, acceptée en mars 2012 par le Grand Conseil, exigeait également que le site de Blandonnet soit débarrassé de ces installations. L'UDC Stéphane Valente avait même alors entamé une grève de la faim pour faire bouger les choses. Outre la formation MCG, l'UDC a, elle aussi, multiplié les interventions au niveau politique. Et tout

particulièrement par la voix de Christina Meissner. Devenue tout dernièrement indépendante, la députée continue à redouter le pire, «alors que les citernes de Vernier se retrouvent dorénavant en plein cœur d'une zone densément habitée et fréquentée. Cette situation à risque pour la population n'est plus acceptable.» Et si la disparition totale du dépôt d'hydrocarbures lui paraît illusoire, «il est parfaitement raisonnable, selon elle, d'imaginer une diminution des risques encourus en rationalisant le stockage. C'est l'objectif fixé en demandant d'éloigner les citernes des zones les plus proches des habitations, bureaux et commerces (Ikea notamment), à savoir les citernes de Blandonnet.» L.B.

pliqué en permanence». Il souligne que la société «n'autoévalue pas ses risques de manière isolée, mais est rattachée à une organisation d'alarme des installations de stockage en cas de menace. Cet organisme de crise est géré par la Confédération. Les polices cantonales en font partie, ainsi que les services de renseignements de la Confédération.» Aspect essentiel par les temps qui courent: selon l'appréciation de menace effectuée, les dépôts pétroliers ne sont pas une cible prioritaire pour les terroristes, assure le directeur.

Sur la possibilité qu'un camion entre de force dans le dépôt, comme le redoutent des conseillers municipaux, Fredy Kaufmann pense qu'il s'agit «d'une situation grave en tant que telle, mais que, toutes mesures gardées, les conséquences d'un tel acte seraient moindres qu'imaginées; un camion qui forcerait les barrières et foncerait tout droit taperait contre le mur du bassin, ce qui pourrait créer dans le pire des cas une déflagration et, plus gravement, un incendie. En termes de victimes, ce sont surtout

les collaborateurs qui seraient touchés, et il ne faut pas imaginer des centaines de morts.»

Quant à la velléité de fermer le site pour des raisons de sécurité, Fredy Kaufmann y voit une mesure disproportionnée: «Les études de risques liées à l'OPAM (Ordonnance fédérale contre les accidents majeurs) ont analysé un certain nombre de scénarii dans un cadre légal bien défini, dans lequel il n'y a aucune raison de retirer l'autorisation d'exploiter au site.» Sans compter que ce dernier est directement alimenté par un pipeline en provenance du sud de la France; il est aussi relié au réseau de chemins de fer pour alimenter la Suisse et connecté par oléoduc à l'aéroport de Cointrin, principal consommateur de kérosène.

Manque d'anticipation?

Le MCG Laurent Jeanneret ne se satisfait pas de ces explications: «L'OPAM prévoit, et un avis du Tribunal fédéral le confirme, qu'à partir du moment où l'Etat a laissé construire autour du site exploité par Petrostock SA (zone de Blandonnet), l'exploitant doit partir.» Et puis il faut dorénavant inclure le risque existant de terrorisme, ajoute-t-il: «Le principe de précaution ne veut pas que soit attendue «l'alarme attentat» sur un site, mais que le site soit sécurisé en prévention, et, qu'en cas d'alarme, il soit ainsi possible d'intervenir.» On n'en a pas fini avec le casse-tête des citernes de Vernier!

Trente-six actions pour soigner la vallée de l'Arve

Lancé par le Grand Genève, le contrat vert et bleu «Arve Porte des Alpes» vise notamment à restaurer les corridors biologiques

Restaurer le marais du Pont Neuf, dans la commune de Reignier ou encore améliorer les zones de reproduction des poissons dans le Borne. Voici deux des 36 mesures du contrat vert et bleu «Arve-Porte des Alpes».

L'objectif, selon le Syndicat mixte d'aménagement de l'Arve et de ses abords (SM3A), porteur du projet, consiste à «maintenir et restaurer les corridors biologiques et préserver la biodiversité». Pour rappel, ces corridors sont des voies utilisées par la faune afin de se déplacer d'un milieu de vie à un autre, pour se nourrir ou se reproduire.

S'inscrivant dans la continuité du travail élaboré par les partenaires du Grand Genève en 2009, ce plan d'action a été signé le 9 décembre à Reignier. La programmation s'étend sur les cinq années à venir. Le montant total des opérations s'élève à 4,65 millions d'euros (soit près de 5 millions de francs).

Elles s'inscrivent sur un territoire de 520 km² qui va d'Etrembières au Petit-Bornand ainsi qu'à Mégevette en passant par Reignier et Bonneville. «On est ici dans le Grand Genève», souligne Christelle Pétex. La vice-présidente du Département de la Haute-Savoie, chargée du Développement durable, de l'Environnement et des Forêts, relève la «très forte urbanisation du secteur».

Face à l'impact de la pression foncière sur les espaces environnementaux, les actions visent notamment à «rétablir les connexions entravées», selon les mots du SM3A. D'où l'aménage-

ment d'un passage pour la faune par-dessus l'autoroute à Arenthon ou encore la mise en place de dispositifs permettant de limiter les collisions avec les animaux sur les routes départementales.

De son côté, le député haut-savoisard et conseiller régional Martial Saddier se réjouit de constater que ce contrat réunit tant la FRAPNA, la ligue de protection des animaux que les agriculteurs et les chasseurs. A noter, en revanche, l'absence parmi les signataires de l'Etat de Genève. En mai, le conseiller d'Etat genevois

«Le contrat vise à maintenir et restaurer les corridors biologiques et préserver la biodiversité»

Syndicat mixte d'aménagement de l'Arve et de ses abords

chargé de l'Environnement, Luc Barthassat, paraphait pourtant un contrat du même type pour le secteur Mandement - Pays de Gex.

«Les actions du contrat «Arve Porte des Alpes» sont franco-françaises», précise-t-on au département. Ce que confirme Martial Saddier. «Les corridors biologiques dont il est question ne sont pas directement liés à Genève.»

Quid de l'Arve, rivière transfrontalière par excellence? «Concernant l'Arve elle-même, nous travaillons en étroite collaboration avec Genève comme nous l'avons toujours fait et comme nous continuerons à le faire», insiste le député. Marie Prieur

Colloque

5 jours

Entre le 9 et le 14 janvier, l'Université de Genève organise à Uni Bastions un colloque de haut vol consacré au linguiste phare de la République de Genève, Ferdinand de Saussure, à l'occasion du 100^e anniversaire de la parution de son *Cours de linguistique générale*. «Plus de 180 contributions évoqueront des aspects de son œuvre: sa traduction, ainsi que la manière dont elle a été constituée et comment son enseignement a été pensé», indique un communiqué de l'Université. M.BN

Trafic Coup double des agents en Vieille-Ville

Lundi: la Brigade des stupéfiants intercepte un homme rue Bovy-Lysberg. Dans ses poches, deux téléphones, 3390 francs ainsi qu'une clé qu'il tente de dissimuler en la jetant au sol. A son domicile en Vieille-Ville, la police découvre 16,3 grammes de cocaïne, 2700 francs et 605 euros. Soudain, un second homme tente d'ouvrir la porte! Rattrapé après une brève course-poursuite, il porte sur lui 25,8 grammes de cocaïne et trois téléphones portables. Ces deux Guinéens de 31 et 35 ans ont été mis à la disposition de la justice. M.BN

Un canard perturbe l'élagage de platanes

La Ville d'Annecy a pris des mesures pour protéger le harle bièvre, une espèce d'oiseaux protégée dans toute l'Europe

Des nichoirs ont été installés à la fin de l'an dernier dans certains platanes d'Annecy. La mesure n'est pas anodine et fait écho à une longue observation. Les faits remontent au printemps.

La Municipalité d'Annecy avait alors décidé de surseoir à l'élagage de certains platanes situés sur l'avenue d'Albigny, proche du lac. En cause, des nichées de harles bièvres, un canard également présent sur le territoire genevois, et surtout



On trouve des harles bièvres à Genève aussi. GEORGES CABRERA

une espèce menacée et donc protégée dans toute l'Europe. Peu dérangés, les volatiles ont donc trouvé le temps et le calme nécessaires pour s'accoupler. Et, écrit la Municipalité, «après vérification des nids dans les arbres considérés, par le président de la Ligue pour la protection des oiseaux et par les agents de la Ville» - on ne badine pas avec la faune quand elle est en danger - il s'est avéré qu'il y a bien eu reproduction. D'où la pose de nichoirs.

On se met à rêver - ou à craindre, c'est selon - que de tels canards viennent nicher sur les arbres de la plaine de Plainpalais, compliquant dès lors tout abattage et surtout transplantage des essen-

Avis de naissances



Nous avons le grand bonheur d'annoncer la naissance d'Arthur, Pascal

le 24 décembre 2016, à 17 h 43

Laure et Yann del Cano
Rue de Saint-Jean 25
1203 Genève

Clinique des Grangettes
Genève

Les annonces de naissance, avec photos des bébés, sont disponibles sur le site www.grangettes.ch